



Info+

CAHIER SPÉCIAL

VOL. 2 N°1 – Décembre 2020



INFRASTRUCTURES



Saint-Constant

02

Réseau routier

10

Réseau d'égout

13

Réseau d'aqueduc

15

Sécurité et
embellissement

02 – RÉSEAU ROUTIER



MOT DU MAIRE

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons ce nouveau Cahier spécial Info +.

Cette deuxième édition, dédiée aux infrastructures d'égout, d'aqueduc et routières, met en lumière les réalisations colossales nécessaires effectuées par la Ville au cours des dernières années.

Nous sommes extrêmement fiers d'avoir mené à terme autant de projets d'envergure. Nous rattrapons, petit à petit, l'immense retard sur l'investissement accusé par la Ville depuis plusieurs années et nous parvenons graduellement à mettre à niveau l'ensemble de nos infrastructures, toujours dans une perspective de développement durable.

Nous espérons que ce bilan vous informera sur l'état d'avancement des investissements effectués sur nos réseaux.

Nous tenons aussi à vous remercier pour votre confiance, votre soutien et votre excellente collaboration à chacune des étapes ayant permis l'accomplissement de ces belles réalisations.

Bonne lecture !

Jean-Claude Boyer
Maire de la Ville de Saint-Constant



PORTRAIT DU RÉSEAU ROUTIER

La Ville de Saint-Constant est traversée par 180 kilomètres de chaussée, dont 142 se situent en milieu urbain et 38 en milieu rural.

Des 142 kilomètres de chaussée en milieu urbain, 10 sont sous l'entière responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ). Il s'agit de la rue Saint-Pierre (route 209) et de la route 132.

La reconstruction complète des rues prévoit désormais systématiquement la mise en place d'un réseau d'égout pluvial, le remplacement des conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc si nécessaire, le remblayage des fossés, le raccordement des entrées de service, l'ajout de bordures en béton, ainsi que l'ajout d'un éclairage urbain à DEL uniforme, écoénergétique et décoratif dans toute la ville.

Conformément à la planification prévue dans le « Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égout, d'aqueduc et des chaussées » produit par la firme Aqua Data en février 2016, le calendrier de réfection des rues est établi selon un ordre de priorité planifié en vertu des critères de performance établis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). La sélection des priorités s'effectue selon le niveau de dégradation des infrastructures souterraines (égouts et aqueducs) et de surface (réseau routier). Plus on investit sur notre réseau, plus on économise sur les travaux de réparation à long terme et plus on augmente le niveau de service offert.

À titre d'exemple, le nombre de bris d'aqueduc est passé de 24 par année en 2016 à 5 en 2020. Considérant que chaque bris coûte en moyenne 5 000 \$ en pièces et en main-d'œuvre, sans compter les impacts sur le volume d'eau potable perdu et les coûts associés à chacun de ces incidents, investir dans nos infrastructures est tout aussi responsable, qu'écologique et économique.

La protection cathodique de nos conduites d'aqueduc en fonte à l'aide d'anodes fait également partie des mesures de rattrapage à effectuer. Jusqu'en 2014, la majorité des vannes du réseau d'aqueduc n'était pas protégée, ce qui explique les coûts élevés de réparation.

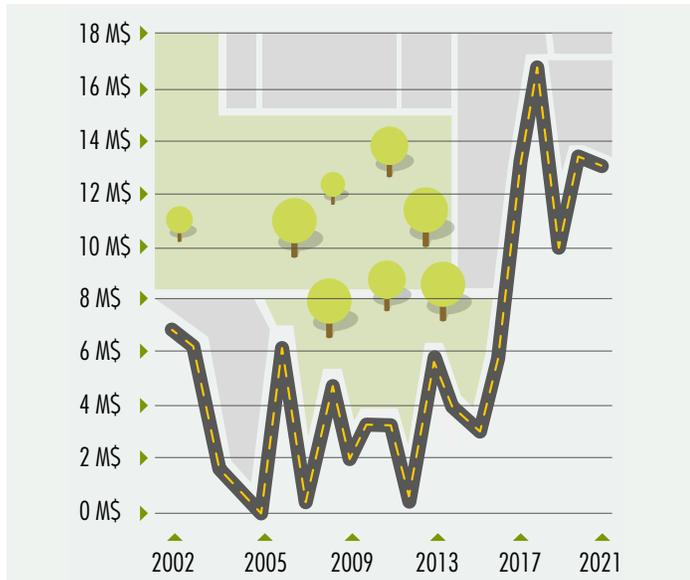
Enfin, l'embellissement des artères collectrices et semi-collectrices, des traverses piétonnières et des entrées de ville en vue de rendre notre réseau routier plus convivial pour les piétons et les cyclistes est au cœur de nos préoccupations pour faire de Saint-Constant une ville qui nous ressemble et qui nous rassemble.

INVESTISSEMENTS

Prenez note que tous les montants incluent les deux taxes. Sur ces investissements, la Ville récupère le plein montant de la TPS et la moitié de la TVQ. De plus, la Ville reçoit également différentes subventions pour améliorer son réseau routier.

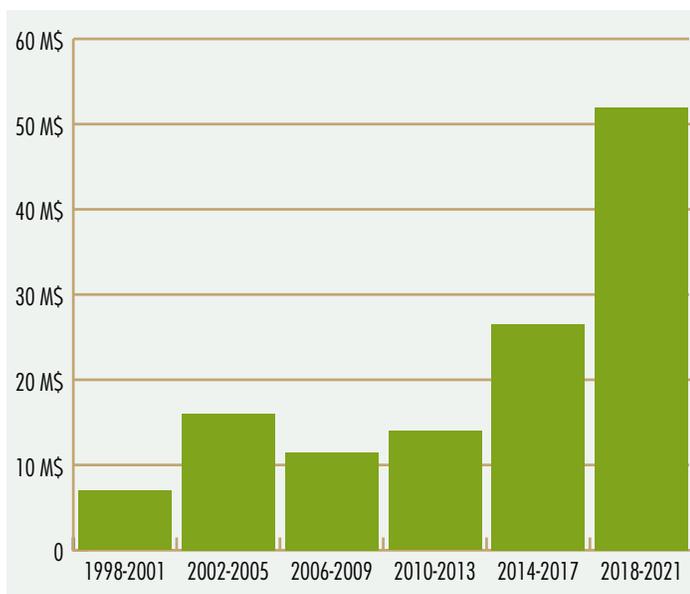
Depuis 20 ans

Basé sur les contrats octroyés par résolutions du conseil



Par tranche de 4 ans

Pour 2021, des sommes de 13,4 millions de dollars en projets d'amélioration des infrastructures sont prévues sous réserve des conditions d'approbation de financement applicables aux différents paliers gouvernementaux.



Investissements de 12,9 millions de dollars effectués dans le réseau routier de la Ville en 2020

Les rues ciblées cet été étaient les suivantes :

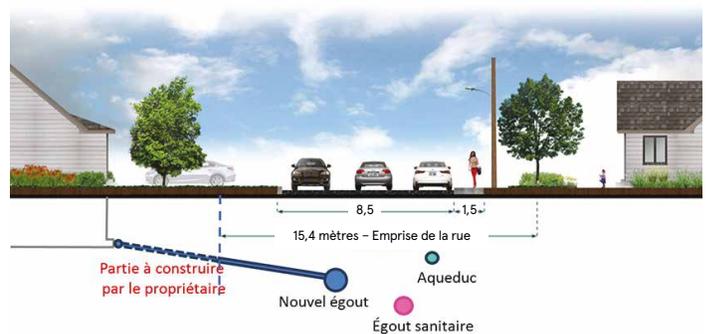
- Montée Saint-Régis (1 500 m)*
- Rue Lucerne (400 m)
- Rue Lautrec, en partie (250 m)
- Rue Labelle (75 m)
- 5^e Avenue (500 m)
- Chemin du Petit Saint-Régis Sud, en partie (100 m)
- 8^e Avenue, en partie (70 m)

En vertu des critères de performance établis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ces rues à fossés étaient prioritaires par rapport aux autres.

Situé en aval du réseau d'égout pluvial qui se draine par gravité vers le bassin de rétention de l'intersection des rues Monchamp et de la Mairie, le nouveau réseau pluvial de la 5^e Avenue et du chemin Petit Saint-Régis Sud constitue l'exutoire au drainage des eaux de pluie de tout le secteur de la Côte Plaisance. Puisque la reconstruction des 4^e, 6^e et 7^e avenues est prévue en 2021, il était essentiel que ces travaux soient réalisés d'abord.

*Note : Les travaux sur la montée Saint-Régis se poursuivront au printemps 2021, après la période de dégel.

COMMENT NOS RUES SONT-ELLES RECONSTRUITES ?



04 – RÉSEAU ROUTIER

PROGRAMME DE FERMETURE DES FOSSÉS



RUE LAVIGNE – AVANT



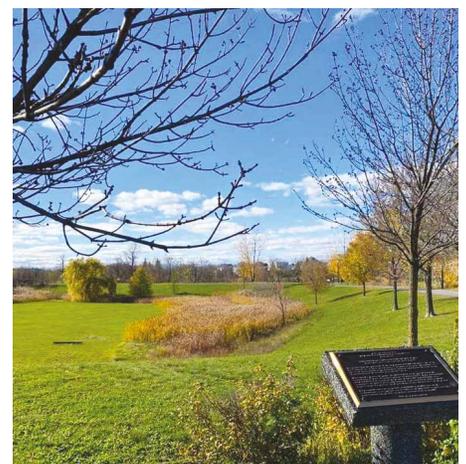
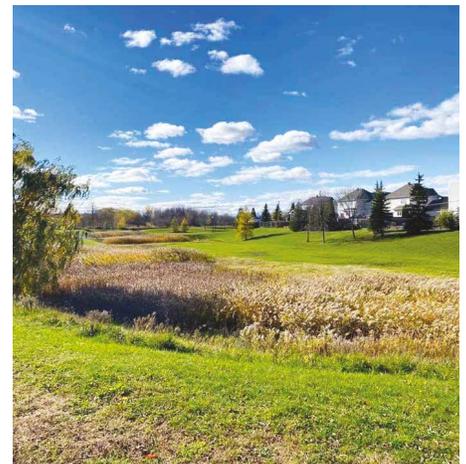
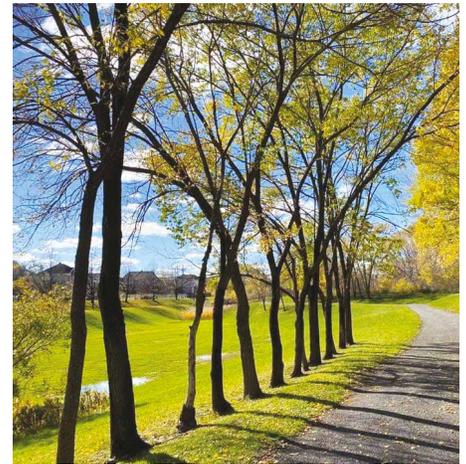
RUE LAVIGNE – APRÈS

Des 77 rues à fossés que comptait la Ville de Saint-Constant en 2016, 35 rues ont été reconstruites avec un réseau d'égout pluvial conventionnel et 42 rues restent à refaire. Puisque dans la plupart des rues à fossés, les drains français des résidences sont raccordés au réseau d'égout sanitaire ou au fossé, le débit d'eau pluviale dans le réseau sanitaire est multiplié par 40 pour chaque unité d'habitation non raccordée à un réseau d'égout pluvial.

Ces eaux de pluie parasites engendrent des volumes d'eau substantiels à traiter. La Ville paie pour l'assainissement de cette eau de pluie qui est inutilement traitée par l'usine de traitement des eaux usées de Sainte-Catherine. Par conséquent, plus il y a d'eau usée qui s'écoule vers l'usine de traitement, plus la quote-part de Saint-Constant est élevée.

Dans un réseau d'égout pluvial conforme aux standards actuels, les eaux de pluie sont séparées des eaux usées. Le réseau pluvial achemine les eaux de pluie vers des bassins de rétention qui captent les microparticules en suspension dans l'eau. Ainsi drainée, elle retourne ensuite vers le milieu récepteur dans nos différents cours d'eau.

VOICI À QUOI RESSEMBLE QUELQUES-UNS DES BASSINS DE RÉTENTION DES EAUX DE PLUIE EN AMONT DE NOS RIVIÈRES



HISTORIQUE DES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LES INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU DE 2017 À 2020

2017

Prolongement des services

- Conduite d'aqueduc sur la montée Saint-Régis (entre la rue du Grenadier et la rue Sainte-Catherine)

Reconstruction des rues

- Rue Latour
- Élargissement de la rue Sainte-Catherine (entre la voie ferrée et la rue Vincent)
- Rues Cousineau et Côté
- Rue Lasalle
- Rue des Pins

Resurfacement

- Rang Saint-Régis Nord
- Rang Saint-Régis Sud
- Rang Saint-Simon
- Rang Saint-Christophe
- Chemin Saint-François-Xavier (en partie)

2018

Reconstruction des rues

- Rues Longtin et Léger (en partie)
- Rues Lafontaine, Lafleur, Lausanne, Lavigne, J.L.-Lapierre, Larivière et Laferme
- Rues Leber, Duval et du Parc
- Rue Tremblay
- Chemin Saint-François-Xavier (remplacement de la conduite d'aqueduc)

Pavage des accotements

- Montée Lasaline (entre le chemin Saint-Ignace et la rue de la Fabrique)

Resurfacement

- Rang Saint-Pierre Nord (en partie)
- Chemin Saint-François-Xavier (en partie)
- Rue Sainte-Catherine (entre le boulevard Monchamp et la rue Vincent)
- Boulevard Monchamp (entre la rue Sainte-Catherine et la rue de l'Olivier)

2019

Prolongement des services

- Croissant Sainte-Catherine (prolongement du réseau d'égout sanitaire et d'aqueduc)

Reconstruction des rues

- Rues Beaudry et Sainte-Marie
- Rues de Beaujour, Dumais et des Saules (en partie)
- Rue Saint-Joseph
- Rue Marcotte (entre les rues Mailhot et du Maçon)

Pavage des accotements

- Montée Saint-Régis (entre l'autoroute 730 et la rue Sainte-Catherine)

Resurfacement

- Rue Vincent
- Rue du Maçon

2020

Reconstruction des rues

- Urbanisation de la montée Saint-Régis (entre le boulevard Monchamp et la rue Sainte-Catherine)
- 5^e Avenue et chemin du Petit Saint-Régis Sud (en partie) et 8^e Avenue (en partie)
- Rues Labelle, Lucerne et Lautrec (en partie)



TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES PRÉVUS EN 2021

Des investissements de l'ordre de 13,4 millions de dollars sont prévus pour 2021. Les rues ciblées sont les suivantes : 4^e Avenue, 6^e Avenue, 7^e Avenue, rue Dorion, rue Delage, rue Delorme, rue Dublin, rue Duchâtel, rang Saint-Régis Sud (prolongement du réseau d'aqueduc et du réseau d'égout sanitaire)*, chemin Saint-Ignace (prolongement du réseau d'égout sanitaire)*, montée Griffin (prolongement du réseau d'égout sanitaire)* et montée Fyfe (réfection).

Ces rues ont été priorisées puisqu'elles ont des fossés et que certaines répondent aux conditions de financement de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Ces travaux permettront aussi la reconstruction logique des infrastructures drainées par gravité dans chaque réseau ciblé en débutant les travaux au point le plus bas de chaque secteur.

La reconstruction complète de ces rues prévoit la construction d'un égout pluvial, le remblai des fossés ouverts et canalisés, le remplacement de la conduite d'aqueduc existante et, si nécessaire, la réhabilitation de la conduite d'égout sanitaire, le remplacement des entrées de service existantes, la construction d'une entrée de service d'égout pluvial, la construction de bordures de béton ainsi que la mise en place d'un réseau d'éclairage urbain à DEL écoénergétique et décoratif.

Le rang Saint-Régis Sud, entre l'autoroute 30 et la montée Saint-Régis, a été ciblé afin d'être desservi par un réseau d'égout sanitaire et d'aqueduc. Les citoyens résidant sur le chemin Saint-Ignace et la montée Griffin seront aussi desservis par un réseau d'égout sanitaire aussitôt qu'une entente de raccordement vers le réseau de Delson sera conclue. Quant à la montée Fyfe, l'état dégradé de la chaussée requiert une intervention de réhabilitation complète.

*Ces projets seront tributaires de l'approbation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

06 – RÉSEAU ROUTIER

RECONSTRUCTION DE LA MONTÉE SAINT-RÉGIS

Ce chantier, lancé au mois de septembre 2020, se poursuivra après le dégel au printemps 2021 pour rendre la montée Saint-Régis sécuritaire et attrayante autant pour ceux qui y résident que pour tous les usagers piétons, cyclistes et automobilistes.



Améliorations pour les piétons et les cyclistes

- Construction d'un trottoir plus large entre le boulevard Monchamp et le rang Saint-Régis Sud, du côté nord de la montée Saint-Régis.
- Construction d'une piste multifonctionnelle (pour piétons et cyclistes) entre le rang Saint-Régis Sud et la rue Sainte-Catherine, du côté nord de la montée Saint-Régis.
- Construction d'une piste cyclable entre le boulevard Monchamp et le rang Saint-Régis Sud, du côté sud de la montée Saint-Régis (printemps 2021).
- Mise en place de plusieurs passages sécuritaires pour les piétons et les cyclistes.
- Construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Régis, du côté nord de la montée Saint-Régis (printemps 2021).



Embellissement de la montée Saint-Régis

- Construction de fosses pour la plantation d'arbres et de végétaux.
- Remplacement de l'éclairage existant par des lampadaires à DEL écoénergétiques, urbains et décoratifs.
- Enfouissement des fils électriques entre le boulevard Monchamp et la rivière Saint-Régis dans une phase ultérieure (dès que nous obtiendrons les approbations et les contributions financières d'Hydro-Québec).



Améliorations pour les usagers de la route

- Voies de virage à gauche à certaines intersections de la montée Saint-Régis où cela est possible en raison de l'emprise municipale disponible et en considérant d'autres contraintes.
- Feux de circulation à l'intersection de la rue Sainte-Catherine et de la montée Saint-Régis.
- Feux de circulation à l'intersection du boulevard Monchamp et de la montée Saint-Régis.
- Réseau d'éclairage urbain à DEL écoénergétique et décoratif optimisé en fonction de la nouvelle géométrie de la rue.

Note : Il était impossible d'ajouter plus de voies. Une étude de circulation a été effectuée.

Améliorations des infrastructures souterraines

- Prolongement du réseau d'égout sanitaire sur la montée Saint-Régis, entre la rue du Grenadier et la rivière Saint-Régis.
- Mise en place d'un réseau d'égout pluvial conventionnel qui permettra la fermeture des fossés de chaque côté de la montée Saint-Régis.

RÉFECTION COMPLÈTE DU RÉSEAU RURAL COMPLÉTÉE



AVANT



APRÈS

État de situation dans nos rangs

Comme vous le savez, 77 % du territoire de la Ville de Saint-Constant se situe en zone agricole et cette portion rurale du territoire a historiquement toujours été mise de côté et délaissée au profit de la portion urbanisée.

Devant le grand niveau de détérioration de notre réseau routier rural comparativement à celui des municipalités voisines de Saint-Rémi et de Saint-Isidore, il est devenu impératif et urgent d'investir dans des travaux :

- De reprofilage des fossés (des arbres avaient eu le temps d'y pousser depuis le dernier entretien effectué) ;
- De réfection du réseau routier qui s'effritait littéralement à plusieurs endroits ;
- D'ajustement, de nettoyage et de remplacement de nombreux ponceaux.

Entre 2013 et 2019, 90 % des 38 km de notre réseau routier rural ont été reconstruits. Désormais, l'entretien de ce secteur longtemps négligé est inscrit à la planification annuelle d'entretien et à la planification triennale d'investissement de la Ville.



LA SITUATION DANS LE SECTEUR DES « V » ET DES « M »

Il est prévu de remplacer le système de drainage mis en place dans les années 1980-1990 dans les quartiers V et M et d'y reconstruire les rues.

Comme le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ne considère pas les drains perforés à emmagasinement croissant et les tranchées drainantes comme des conduites conventionnelles (DPCE), il n'accorde aucune subvention pour leur entretien ou leur remplacement. Considérant que la Ville met tout en œuvre pour obtenir le maximum de subventions, elle travaille actuellement avec un consultant afin d'établir un plan directeur d'égout pluvial pour ces secteurs avec DPCE.

Ce plan permettra de démontrer l'urgence de reconstruire ces rues et leurs infrastructures afin de remplacer ces systèmes par un réseau conventionnel d'égouts pluviaux aux normes, comme pour le programme de fermeture des rues à fossés.



PROBLÉMATIQUE DE L'INTERSECTION DU CHUM

L'intersection des routes provinciales 132 et 209 (rue Saint-Pierre) est au centre de problématiques de sécurité et de circulation depuis fort longtemps.

La rue Saint-Pierre ayant une vocation régionale, cette dernière est une voie privilégiée pour accéder au réseau routier métropolitain des municipalités de Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Michel et Saint-Rémi. Un flot de plus de 8 800 véhicules empruntent cette intersection quotidiennement et celle-ci est reconnue comme un endroit dangereux. Les automobilistes se partagent actuellement la voie de droite pour continuer vers le boulevard des Écluses ou pour tourner sur la route 132, ce qui engorge la voie et occasionne une longue file d'attente aux feux de circulation à toute heure.

Contrairement à la croyance populaire, cette intersection fait partie du territoire de Sainte-Catherine. Conséquemment, la capacité d'intervention de la Ville de Saint-Constant sur ce site est nulle et est entièrement tributaire de la bonne volonté de Sainte-Catherine et du niveau de priorité que le MTQ accordera à ce dossier.

Les discussions entre les deux Villes pour résoudre cette situation ont débuté en 2016. Les nombreux échanges effectués et les démarches entreprises au cours des dernières années demandant le transfert de territoire pour aménager une bretelle n'ont toutefois pas porté fruit et la problématique persiste. Une pétition de 2 295 signatures demandant la construction de cette bretelle dédiée au virage à droite à l'angle de la rue Saint-Pierre et de la route 132 a également été déposée à l'Assemblée nationale du Québec le 3 avril 2019. Une lettre du ministre François Bonnardel, datée du 22 mai 2019, a été transmise au leader parlementaire Simon Jolin-Barrette en réponse à cette pétition. Cette lettre statuait que :

- Le réaménagement de la route 132 à Saint-Constant a été inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029 ;
- Une analyse de sécurité réalisée par le ministère pour cette intersection a conclu que le taux d'accident y était peu élevé. Depuis 2015, 28 accidents ont eu lieu à cet endroit selon la Régie intermunicipale de police Roussillon ;
- Comme l'aménagement demandé nécessite des travaux majeurs, la modification de ladite intersection sera évaluée dans le cadre du projet de réaménagement de la route 132.

Face aux réponses insatisfaisantes obtenues du gouvernement à la suite de la pétition et à l'impasse des discussions avec la Ville de Sainte-Catherine, la Ville de Saint-Constant demande à ce que le ministre des Transports, l'honorable François Bonnardel, prenne les mesures nécessaires pour que la bretelle soit construite par le MTQ le plus rapidement possible. Parallèlement, un processus d'annexion territoriale a été amorcé en décembre 2020 afin que le terrain du Chum soit intégré au territoire de Saint-Constant. Une fois ce processus complété, la Ville de Saint-Constant aura les pouvoirs d'intervention nécessaires pour résoudre la problématique de circulation à cette intersection.



SITUATION DE LA MONTÉE DES BOULEAUX

Les infrastructures de la montée des Bouleaux ont atteint leur fin de vie utile et des travaux majeurs de réhabilitation sont nécessaires pour rendre cette artère plus sécuritaire et conviviale tout en améliorant la capacité des réseaux souterrains.

La principale problématique de ce dossier réside dans le fait que l'emprise de la montée des Bouleaux appartient à la Ville de Delson à partir de la rue Lévesque. Cette situation fait en sorte que 29 propriétés de Saint-Constant ont une adresse civique sur la montée des Bouleaux, comparativement à 3 pour Delson. Les conduites souterraines qui desservent directement les Constantins appartiennent à la Ville de Saint-Constant.

Afin de procéder à la réfection des infrastructures de cette voie publique, la collaboration de la Ville de Delson est essentielle. Toutefois, les discussions entre les deux Villes n'ont mené à aucun résultat concret jusqu'à maintenant.

Les travaux de réfection de la montée des Bouleaux sont urgents. Une subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de l'ordre de 1,4 million de dollars a été obtenue par la Ville de Saint-Constant en 2020 afin de remplacer la conduite d'aqueduc de la montée des Bouleaux et de la rue Pinsonneault. Compte tenu de la situation existante, la Ville ne peut pas se prévaloir du montant de la subvention pour procéder à ces travaux d'amélioration.

En tant que propriétaire et gardienne du réseau d'aqueduc et d'égout, la Ville de Saint-Constant doit pouvoir intervenir sur l'emprise pour assurer son bon fonctionnement et son entretien. Un processus d'annexion territoriale a été entamé en décembre 2020 par la Ville de Saint-Constant afin d'intégrer la montée des Bouleaux à son territoire, de la rue Saint-Pierre jusqu'aux Galeries Delson, un peu avant le boulevard Georges-Gagné, ce qui lui permettra d'agir en toute liberté.



AFFAISSEMENT DE L'ACCOTEMENT DU CHEMIN DE LA PETITE-CÔTE

En raison de l'érosion causée par la rivière de la Tortue, le chemin de la Petite-Côte a commencé à s'affaisser il y a quelques années. Depuis 2 ans, la Ville désire le reconstruire tout en solidifiant ses berges. Il ne manque que le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour exécuter les travaux.

L'affaissement de cette section du chemin de la Petite-Côte est causé, entre autres, par l'augmentation du débit de pointe de la rivière Lasaline et par les changements climatiques.

10 – RÉSEAU D'ÉGOUT

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS EFFECTUÉS AU NIVEAU DES INFRASTRUCTURES D'ÉGOUT



Automatisation et télémétrie de nos 12 stations de pompage des égouts et du poste de surpression d'aqueduc Saint-François-Xavier

Afin d'être efficace dans nos opérations, il était primordial d'implanter un système d'automatisation et de communication reliant nos différentes stations de pompage pour suivre en temps réel le fonctionnement de celles-ci avant que les complications ne surviennent.

COÛT TOTAL DU PROJET (TAXES NETTES)

500 000 \$

PROPORTION DES TRAVAUX FINANCÉS PAR DES SUBVENTIONS

TECQ à 100 %

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Travaux complétés en 2017

VALEUR AJOUTÉE

Le nouveau système permet le contrôle et le suivi à distance des installations de pompage du réseau d'égout. La fiabilité du système a été augmentée et les coûts d'exploitation et d'entretien ont été réduits via la diminution des interventions manuelles de la part de nos cols bleus.



Construction d'un poste de pompage sanitaire muni d'un réservoir souterrain à l'intersection des rues Bélanger et Lachapelle

Le secteur de la rue Lachapelle avait tendance à être inondé lors de fortes pluies, ce qui exigeait la mobilisation des cols bleus de façon récurrente.

COÛT TOTAL DU PROJET (TAXES NETTES)

2,8 M \$

PROPORTION DES TRAVAUX FINANCÉS PAR DES SUBVENTIONS

1,4 M \$, TECQ à 50 %

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Travaux complétés en 2016

VALEUR AJOUTÉE

Les risques d'inondations et de débordements dans les environs lors de fortes pluies ayant été réduits, les cols bleus sont moins sollicités puisque le débit d'eau pompée et le débit de pointe de l'eau acheminée dans le réseau d'égout sanitaire sont autogérés et entièrement automatisés.

Taxe nette : Différence entre le montant de la taxe payée et le remboursement de la taxe auquel la Ville a droit. La taxe nette est ajoutée au coût du bien ou du service (depuis 2015, la TPS est remboursée à 100 % et la TVQ, à 50 % pour les Villes).

TECQ : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec



Mise aux normes de la station Lasaline

Les pompes de la station Lasaline, qui dataient de 1971, étaient désuètes et avaient dépassé leur durée de vie utile, qui est d'environ 25 ans.

COÛT TOTAL DU PROJET (TAXES NETTES)

612 000 \$

PROPORTION DES TRAVAUX FINANCÉS PAR DES SUBVENTIONS

306 000 \$, TECQ à 50 %

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Travaux complétés en 2017

VALEUR AJOUTÉE

Il y a maintenant moins d'interventions humaines des cols bleus lors de fortes pluies. Les nouvelles pompes permettent de laisser décanter les gros détritux dans le réservoir sans blocage, ce qui facilite la tâche des travailleurs de façon significative puisque ceux-ci n'ont plus à descendre en espace clos pour débloquer constamment les pompes. Cela représente aussi une économie substantielle en heures supplémentaires de main d'œuvre.



INVESTISSEMENTS MAJEURS EFFECTUÉS À L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie (RAEBL) a procédé à des investissements majeurs ces dernières années

Des travaux de mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées, au coût de 21,3 millions de dollars, ont permis d'en améliorer les performances environnementales grâce, entre autres, à la désinfection de l'effluent à l'ozone ainsi qu'au traitement du phosphore. Un traitement des odeurs à haute capacité a également été ajouté à l'installation, ainsi qu'un système de dégrillage fin assurant un meilleur filtre des équipements.

Au cours de la même période, la RAEBL a également procédé à la mise en place d'une usine de biométhanisation au coût de 14,2 millions de dollars. Les bénéfices de cette installation sont l'élimination d'un volume de gaz à effet de serre ainsi que la réduction considérable des transports routiers reliés à la gestion des boues de la station.

Ces deux projets ont reçu des subventions gouvernementales de 11,9 millions de dollars de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et de 9,7 millions de dollars du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) pour leur réalisation.



12 – RÉSEAU D'ÉGOUT

PROCHAINS INVESTISSEMENTS À FAIRE SUR NOS INFRASTRUCTURES D'ÉGOUT

Mise aux normes de la station de pompage sanitaire Monchamp

La capacité actuelle des pompes doit être augmentée afin de répondre à la croissance de la Ville. Le remplacement de certaines pompes est donc nécessaire.

COÛT TOTAL ESTIMÉ DU PROJET (TAXES NETTES)

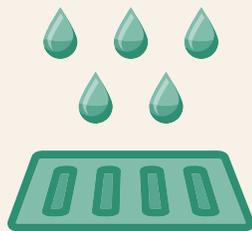
130 000 \$

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

La Ville a reçu un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Les travaux devraient débuter au printemps 2021.

VALEUR AJOUTÉE

La capacité des pompes répondra aux besoins actuels et futurs du réseau d'égout de la Ville.



UN PREMIER PLAN DE GESTION DES DÉBORDEMENTS

Le « Plan directeur intermunicipal des égouts », réalisé par la firme Stantec en partenariat avec les Villes de Sainte-Catherine et de Delson, a été produit au mois de juin 2016.

Ce document d'orientation a servi à guider les trois Villes sur les décisions et actions à prendre pour la prochaine étape, soit la production d'un « Plan intermunicipal de gestion des débordements » exigé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

La rédaction de ce document a été finalisée par la firme JFSA en novembre 2020.

Son objectif est de mettre en place des correctifs, si nécessaire, afin que chacune des trois Villes respecte les exigences de débordement du MELCC.



Construction d'un poste de pompage sur la rue des Pins près de la rue Duchâtel

Le drainage de l'eau pluviale du secteur de la rue des Pins se fait actuellement vers le bassin de rétention des Prémontrés. Lors de fortes pluies, une pompe mobile doit être utilisée afin de vider le bassin de rétention vers le fossé de la rue des Prémontrés, qui présente des problèmes d'érosion, ou vers le réseau d'égout pluvial de la rue de l'Église, jusqu'au poste de pompage existant Jean-Olivier-Chèvrefils. L'élévation de la conduite pluviale conçue à l'époque sur la rue de l'Église ne permet pas d'acheminer par gravité les eaux pluviales du secteur des « D » vers la station de pompage Jean-Olivier-Chèvrefils.

COÛT TOTAL ESTIMÉ DU PROJET (TAXES NETTES)

1,1 M \$

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Conditionnel à l'obtention d'un certificat d'autorisation du MELCC. Les travaux devraient débuter au printemps 2021.

VALEUR AJOUTÉE

- Diminution du bruit généré par la pompe mobile.
- Optimisation de la capacité de pompage des pompes au poste Jean-Olivier-Chèvrefils existant.
- Diminution du débit d'eau dans le fossé de la rue des Prémontrés.
- Réduction des interventions des cols bleus grâce à l'automatisation du pompage sur la rue des Pins.



UN MEILLEUR APPROVISIONNEMENT EN EAU

Le « Plan directeur intermunicipal d'aqueduc » déposé en 2005 par la firme Genivar (aujourd'hui WSP Global) recommandait, pour assurer une desserte adéquate de la population de Saint-Constant en eau potable, de prévoir plusieurs mesures avant l'été 2011 :

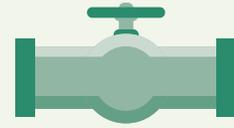
- Le bouclage du réseau de Saint-Constant à l'intersection de la montée Saint-Régis et de la rue Sainte-Catherine (2017) ;
- La construction d'une nouvelle conduite dédiée au réservoir Saint-Régis (2018) ;
- Le surdimensionnement de la conduite Georges-Gagné située à Delson (non effectué à ce jour).

Le plan directeur a été mis à jour en 2018 par la firme SM (aujourd'hui FNX Innov) et prévoit à nouveau la réalisation à court terme des actions suivantes :

- Agrandissement et mise aux normes de l'usine de filtration de Candiac ;
- Agrandissement du réservoir Saint-Régis.



Les administrations et les conseils municipaux des Villes de Delson et de Candiac sont parfaitement au fait de ces mesures à mettre en place rapidement. Il est urgent de régler ce problème qui sera soumis à l'attention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et de la Commission municipale du Québec (CMQ) advenant l'impossibilité pour Saint-Constant d'obtenir une promesse de règlement dans ce dossier.



POURQUOI DES IMMEUBLES À CONDOS ET DES LOGEMENTS ?

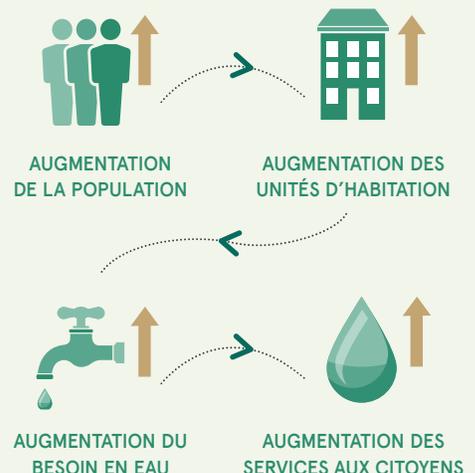
En raison de la forte croissance de la population au Québec, le gouvernement exige des villes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) d'offrir un plus grand nombre d'unités d'habitation.

En réponse à cette exigence, la CMM a adopté, en décembre 2011, le « Plan métropolitain d'aménagement et de développement » (PMAD), qui a juridiction sur les 82 municipalités de son territoire dont Saint-Constant.

Sans pouvoir développer en zone agricole, la Ville a l'obligation de prévoir ces logements supplémentaires à même sa zone urbaine.

Les trois principaux défis engendrés par cette obligation sont :

- D'assurer un développement immobilier qui répond aux exigences du gouvernement, tout en respectant le milieu de vie existant ;
- D'assurer une circulation automobile fluide et sécuritaire ;
- De maintenir une pression d'eau adéquate.



14 – RÉSEAU D'AQUEDUC

LE POINT SUR NOTRE ALIMENTATION EN EAU

La Ville de Saint-Constant a bouclé son réseau d'alimentation en eau potable sur la montée Saint-Régis à l'été 2017 et s'est dotée d'une conduite dédiée durant l'été 2018 pour augmenter la capacité d'approvisionnement en eau sur son territoire.

En plus de ces mesures, elle a aussi fait appel, depuis 2018, aux services d'une agence de sécurité pour assurer l'application rigoureuse du règlement d'arrosage sur son territoire (mesure que les autres villes desservies par l'usine n'ont toujours pas prise). Des campagnes de sensibilisation à l'économie d'eau potable sont aussi menées chaque année dès le mois d'avril sur ses médias sociaux.

Malgré toutes ces mesures, l'approvisionnement en eau de la Ville demeure compromis en périodes de canicule, lesquelles sont de plus en plus fréquentes et d'une durée plus longue. Ces deux éléments ont un impact important sur la demande en eau dans l'ensemble du réseau.



TABLEAU DE LA CONSOMMATION D'EAU MOYENNE PAR PERSONNE DANS LES VILLES DESSERVIES PAR L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE DE CANDIAC AU MOIS DE MAI, DE 2017 À 2020

Nombre de litres par personne par jour consommés	Candiac	Saint-Constant	Sainte-Catherine	Delson	Saint-Philippe	Saint-Mathieu
2017	516	414	588	521	345	426
2018	602	457	549	634	305	531
2019	565	445	492	576	264	171
2020	739	455	451	642	385	510
Hausse depuis 2017	43 %	10 %	-23 %	23 %	12 %	20 %

Référence : Rapports mensuels de consommation d'eau produits par la Ville de Candiac.

Cette situation fait en sorte que les fortes hausses de consommation rencontrées en amont sur notre réseau (à Candiac et à Delson dans notre cas) ont un impact considérable sur le débit et le volume d'eau disponibles en fin de réseau, là où se situe le territoire de la Ville de Saint-Constant.

Cette situation a été portée à l'attention des Villes concernées pour rapidement parvenir à un dénouement dans ce dossier.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER



SÉCURITÉ DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES

Interventions réalisées afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes sur le réseau de la Ville



PASSERELLES POUR PIÉTONS ET CYCLISTES

- Passerelle de la rue Boulé (2020)
- Passerelle de la montée Saint-Régis au-dessus de la rivière Saint-Régis, entre les rangs Saint-Régis Sud et Nord (2021)
- Passerelle Saint-Joseph (2021)



PANNEAUX DE SÉCURITÉ DE TYPE SILHOUETTES D'ENFANTS

Ces panneaux ont comme objectif de faire ralentir les automobilistes. Installés depuis 2018, ils ont été mis en place selon les recommandations du comité de circulation.



TRAVERSES SÉCURITAIRES AVEC PAVAGE ESTAMPÉ

- Intersection de la rue Lasalle et de la montée Saint-Régis
- Intersection des rues de l'Église et Leber



BOLLARDS

Utilisation de bollards le long des pistes cyclables et mise en place de chicanes aux intersections afin d'assurer la sécurité des cyclistes.



16 – SÉCURITÉ ET EMBELLISSEMENT

EMBELLISSEMENT DES ARTÈRES

Réalisations effectuées depuis 2016 pour améliorer l'environnement visuel des Constantin(e)s



CLÔTURES EN SAULE TRESSÉ

Sur la rue Sainte-Catherine entre le boulevard Monchamp et la rue Vincent.



MOBILIER URBAIN

Depuis 2016, changement des bancs et des poubelles en bordure de rue, dans les parcs, ainsi que près des pistes cyclables.

PANNEAUX D’AFFICHAGE ÉLECTRONIQUES

- Intersection de la montée des Bouleaux et de la rue Saint-Pierre
- Intersection de la rue Sainte-Catherine et de la montée Saint-Régis
- Intersection de la montée Lasaline et de la rue Charbonneau
- Intersection du boulevard Monchamp et de la rue Sainte-Catherine



MISE EN LUMIÈRE DE SITES

- Château d'eau
- Église de Saint-Constant
- Parc Joseph-Narcisse Cardinal
- Parc Léon-Poissant
- Hôtel de Ville
- Fontaine du Lac des Fées
- Montée des Bouleaux/Route 209

ROUTE VERTE

Finaliser le tronçon de la route verte (11 km), un itinéraire cyclable de plus de 5 300 km qui sillonne la province.



ENTRÉES DE VILLE

- À l'intersection du boulevard Monchamp et de la route 132
- Sur la montée Saint-Régis près de l'autoroute 730
- Rang Saint-Pierre Sud



REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE EXISTANT DANS LES RUES RECONSTRUITES

Lorsque la Ville reconstruit des rues lors de la fermeture des fossés, elle en profite pour moderniser le système d'éclairage à DEL avec un réseau urbain décoratif.

Production
Service des communications de
la Ville de Saint-Constant
Collaboration
Direction générale, Services des finances
Services techniques, Division du génie,
Service de l'aménagement du territoire et
du développement économique

Graphisme
Duval design communication
Impression
Communication Globale Pubcité

Ville de Saint-Constant
147, rue Saint-Pierre
Saint-Constant QC J5A 2G9
450 638-2010
communication@saint-constant.ca

Ce document a été imprimé sur un papier
écologique fait de fibres recyclées à 100 %.